

Soixante-troisième session
Brazzaville, République du Congo, 2–6 septembre 2013

ORIGINAL : FRANÇAIS

BULLETIN D'INFORMATION

1. Visa

Un visa d'entrée au Congo est obligatoire. Le visa est à demander auprès de la représentation diplomatique ou consulaire du Congo dans votre pays d'origine ou de résidence. Au cas où il n'y a pas de représentation diplomatique ou consulaire du Congo dans votre pays, une autorisation d'entrée au Congo doit être obtenue auprès des autorités congolaises *via* le Bureau régional, 7 jours avant le voyage, en fournissant votre nom, le pays de provenance et votre itinéraire. Dans ce cas, à l'aéroport international de Brazzaville (Maya-Maya) ou au port autonome, le visa s'obtient moyennant un paiement de 20 000 francs CFA, soit 50 dollars des États-Unis ou 35 euros environ. Le passeport qui est retenu pour les besoins d'apposition du visa et restitué 48 heures plus tard.

Les personnes ressortissantes d'Afrique centrale n'ont pas besoin de visa d'entrée. Seul le passeport en cours de validité est exigé.

2. Formalités de police

À votre arrivée, pour les formalités de police, une fiche de renseignements est à remplir. Cette fiche, délivrée sur place, devra accompagner la présentation du passeport national ou du Laissez-passer des Nations Unies.

3. Bagages

Vous êtes priés de conserver les talons de vos bagages et de les présenter à la sortie au contrôle de douane. Vous pouvez confier le retrait et le port de vos bagages aux porteurs avec l'aide des agents du Bureau régional. En règle générale, le tarif des porteurs est de 2 000 FCFA.

4. Transport

Aéroport – Hôtel

À l'aéroport vous serez attendu par des agents du Bureau régional. Un véhicule de l'OMS sera disponible pour vous accompagner à votre hôtel. Il en sera de même pour le départ, de votre hôtel à l'aéroport. Vous devrez seulement renvoyer votre «Formulaire de l'information de voyage de retour» à l'Unité Voyages (*Travel*) au Bureau régional.

Hôtel – Bureau régional

Dans le cadre des réunions, un transport quotidien est organisé entre les hôtels et le Bureau régional pendant les jours ouvrables.

Transport en ville

L'aéroport international de Maya-Maya se situe à environ 4 km du centre-ville et à 10 km du Bureau régional situé dans la Cité du Djoué. Le déplacement en ville peut se faire en taxi. Il faut compter un minimum de 2000 FCFA ou 3000 FCFA pour la course en taxi de l'aéroport au centre-ville, et vice versa, et entre 1000 et 1500 FCFA dans la ville. Les taxis sont reconnaissables par leurs couleurs verte et blanche. Certains hôtels disposent d'un service de navette.

5. Vaccination et information de santé

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Vérifiez la validité de votre carnet de vaccination, et mettez-le à jour le cas échéant. La présentation de la carte de vaccination à l'arrivée à l'aéroport est exigée par l'équipe de santé aux frontières.

Autres vaccinations conseillées : fièvre typhoïde, hépatites virales A et B, méningite à méningocoque, tétanos et poliomyélite.

En ce qui concerne le paludisme, le Congo est classé en zone C - à cause principalement de la présence du *Plasmodium falciparum* - car le risque de paludisme y est élevé toute l'année. Un traitement préventif adapté à chaque individu est recommandé avant le départ et deux semaines après le retour. À cela doit s'ajouter le recours à des mesures de protection individuelle (vaporisateurs, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires, etc.).

6. Banque et monnaie

Change de devises : l'agence de la Banque BCI, au bâtiment «Estate», dans l'enceinte du Bureau régional, est ouverte pour les opérations de change les jours et horaires suivants : de lundi à vendredi, de 10h00 à 14h00. Vous êtes priés de vous munir de la copie de votre passeport et du billet d'avion.

Distributeurs automatiques de billets : deux distributeurs automatiques de billets de ECOBANK et de la Banque commerciale internationale (BCI) se trouvent au Bureau régional dans le hall principal. Le distributeur ECOBANK n'accepte que les cartes du réseau ECOBANK et le distributeur BCI la carte VISA. Ils sont accessibles tous les jours 24h/24. D'autres distributeurs sont accessibles en ville auprès de certaines banques, 24h/24.

L'unité monétaire est le franc CFA. La parité est fixe avec l'euro : **1 euro = 655,957 FCFA.**

7. Sécurité

Pour le personnel des Nations Unies un *visa* de sécurité est obligatoire avant toute mission en République du Congo. Une demande se fait à travers le site <https://dss.un.org>.

8. Climat

La République du Congo bénéficie d'un climat tropical. La température moyenne annuelle est de 25°C, avec une humidité constante. Il existe deux saisons sèches (faibles températures, précipitations quasiment nulles) et deux saisons des pluies (hautes températures, très fortes précipitations).

Les saisons se répartissent comme suit :	Températures moyennes
janvier-février : petite saison sèche 	25° C
mars-mai : grande saison des pluies   	25° C
juin-septembre : grande saison sèche 	23° C
octobre-décembre : petite saison des pluies  	25° C

9. Langues

La langue officielle de la République du Congo est le français. Deux langues nationales sont très parlées : le lingala, à Brazzaville et dans la partie nord du pays, et le kitouba, à Pointe-Noire et dans la partie sud du pays.

10. Électricité

220 volts- 230 volts AC.50

11. Gastronomie

La cuisine congolaise est variée. Parmi les plats nationaux qui jouissent d'une grande notoriété dans les restaurants, on peut citer :

- le *saka-saka* : feuilles de manioc pilées, aromatisées et préparées avec de la pâte d'arachide ou de l'huile de palme; il est accompagné de riz;
- le poulet à la *mouambe* ou *mossaka* : poulet préparé ou rôti dans une sauce épaisse extraite de la noix de palme, accompagné de riz ou de bananes plantains pilées;
- le *maboké* : poisson d'eau douce épicé et aromatisé, cuit à l'étouffée avec le *pili-pili*, enveloppé dans de larges feuilles;
- le poulet grillé (barbecue) au *pili-pili*;
- le ragoût de mouton aux arachides;
- la salade de choux palmiste;
- les lianes asperges;
- le poisson fumé (*moukalou*) : en bouillon ou accompagné de *koko* (feuilles finement coupées) et de pâte d'arachide (idem avec le poisson salé).

12. Hôtels

Hôtels recommandés et situés dans le périmètre de sécurité du Système des Nations Unies :

Nom	Adresse	Numéro de Téléphone	Tarif de chambre préférentiel de ... à ... FCFA
OLYMPIC PALACE	Avenue de l'Amitié	06 669 99 30/22281 13 11	127 500–150 000
MICHAEL HÔTEL	Avenue Nelson Mandela	05 366 66 60	96 000–360 000
HÔTEL LEDGER PLAZZA	Avenue Auxence Ickonga	05 666 95 95/96 96	100 000
ADONIS	Avenue Foch	05 560 00 00/06 860 00 00	80 000–165000
VERDA POLITAN	Avenue A Ickonga	05 312 12 12	80 000–175 000
VILLA LYS HÔTEL	Avenue du Dr Jamot	05 595 00 02/05 596 00 02	105 000–185 000
LA PERLE HÔTEL	Avenue de l'Amitié	05 350 13 13/06 665 10 10	80 000–150 000
HÔTEL BOULEVARD	Centre-ville 491-492 Soprogé Mougali 3	05 537 04 07/06 672 55 73	65 000–140 000
BRAZZA BEACH HÔTEL-EX PROTEA	Cité de l'OMS/AFRO au Djoué	05 570 02 21/06 634 85 76	60 000–120 000
MAYI HÔTEL	Barrage du Djoué	06 652 01 01	50 000
BRAZZA HÔTEL	Rue Maréchal	06 638 96 12/06 655 80 80	35 000–50 000
AMBASSADOR	Centre-ville, face Olympic Palace	05 548 00 00	40 000–65 000
ROYAL HÔTEL	Avenue de l'Amitié	06 638 96 10/06 655 80 80	40 000–60 000
MARINA	Centre-ville BP 1947	06 655 85 55/06 650 79 79	82 000–292 500
ÉTOILE HÔTEL	Avenue de l'Amitié	06 944 90 00	40 000
LÉON HÔTEL	Avenue Colonel Bisset	222 81 23 11/06 653 28 11	100 000–250 000
MERCURE	Avenue de l'Amitié	06 661 44 44/06 655 80 80	30 000–35 000
LA CLÉ DES CHAMPS	Avenue de Brazza	06 921 54 13	30 000
DREAMS HÔTEL	5 bis, Avenue Nelson Mandela (Montée du Méridien)	06 656 76 76/22 81 00 20	50 000–80 000
BOLD HÔTEL	Rue de Reims, face BGFI	05 688 38 38	85 000–200 000
RADISON HÔTEL	Avenue de l'Amitié	06 888 88 44	60 000–140 000
CLASS HÔTEL	En face de Bayardelle	06 663 44 44	85 000–120 000
PARADIS HÔTEL	14, Avenue de l'Amitié, vers le HCR	06 888 88 44/05 300 00 01	60 000–140 000
PLATINIUM HÔTEL	Avenue de l'Amitié, vers Olympic Palace	05 311 11 13	60 000–150 000

13. Restaurants

- Olympic Palace : Avenue de l'Amitié; tél. : 22281 34 36/06 660 66 71
- Le Jardin des Saveurs : Face à l'Olympic Palace; tél. : 05 525 22 61/01 223 04 18
- Mami Wata : Sur la rive du fleuve Congo, Avenue de la Corniche; tél. : 05 534 28 79
- Terminalia : Esplanade de la Mairie centrale; tél. : 05 396 27 27
- O Sympathic : Situé entre la Pharmacie Mavré et l'immeuble SNPC; tél. : 06 666 41 36/06 677 81 43
- La Taverne Corse : à côté du Magasin le Diplomate; tél. : 06 670 44 47/05 717 05 29
- L'Orchidée : derrière le Ministère du Travail; tél. : 06 660 67 32
- Nénuphar : au plateau Centre-ville; tél. : 222 81 09 15
- Exotic Palace : 46, Avenue William G, en face de Grasavoye; tél. : 06 663 06 08
- Kouzinty (cuisine marocaine) : 175, Avenue de l'Amitié; tél. : 06 800 18 18/05 344 45 55
- Grande Muraille (cuisine chinoise) : Avenue de l'Amitié; tél. : 06 885 07 28
- La Coupole : Rond-point de la Coupole; tél. : 05 533 98 46
- La Mandarine : Avenue Foch, Rond-point de la Mairie centrale; tél. : 05 566 31 30

14. Cliniques

- Net Care : face SNDE, ou CHU (l'Hôpital général); tél. : 05 547 09 11
- COGEMO – tél. : 06 665 60 46

15. Contacts utiles au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

- | | |
|--|---------------------|
| • Réception | Tél. : 06 508 11 14 |
| • M. Charlemagne Pissara, Services administratifs | Tél. : 06 508 10 96 |
| • Mme Marie Paule Rutabuzwa, Voyages | Tél. : 06 895 77 10 |
| • Mme Eniko Toth, Conférences et protocole | Tél. : 06 508 10 53 |
| • M. Frédéric Diakoundila, Transport | Tél. : 06 661 38 13 |
| • M. Abdoulaye Doumbia, Sécurité (FSO) | Tél. : 06 508 10 87 |
| • M. Jean Pierre Mouzele, Sécurité | Tél. : 06 660 43 27 |
| • Dr Roland Rizet, Médecin régional | Tél. : 06 660 68 08 |
| • Mme Minata Traoré, Infirmière principale | Tél. : 06 660 68 05 |
| • Mme Paulette Pedro, Infirmière | Tél. : 06 666 39 13 |
| • Site Internet du Bureau régional : http://www.afro.who.int/ | |